

LISTE DES DELIBERATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2024

Le 15 Février 2024 à 17 h, le conseil municipal de la commune de Belvédère-Campomoro, légalement convoqué le 8 février 2024 conformément à l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique dans la salle des délibérations de la mairie sous la présidence du maire, Don Georges SIMEONI.

Étaient présents Pierre CASALTA , Antoine ETTORI, Pierre Antoine SECONDI, Pierre Paul SERAFINI, Don Georges SIMEONI, Jean Pierre TOLINI, Nathalie TRAMONI ,Philippe TROUSSEL.

Étaient absents :

Jean François DURAZZO et Michel ISTRIA

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

Nombre de procurations : 0

Secrétaire de séance : Philippe TROUSSEL

N° de Délibération	Sujet	Résultat du vote
2024-01	Transfert de compétence « Infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » (IRVE) au SDE2A	Approuvée à l'unanimité
2024-02	Délibération portant autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif	Approuvée à l'unanimité
2024-03	Plan de financement pour le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation du bâtiment communal	Approuvée à l'unanimité
2024-04	Plan de financement pour l'aménagement paysager des abords de l'église de Belvédère	Approuvée à l'unanimité
2024-05	Attribution du marché pour les aménagements paysagers (U Piopu)	Approuvée à l'unanimité
2024-06	Convention de 3 ans avec Marecorsica – Mission de dépollution marine dans le golfe du Valincu	Approuvée à l'unanimité
2024-07	Demande de subvention dans le cadre des amendes de police	Approuvée à l'unanimité
2024-08	Tarif des redevances pour stationnement payant sur voirie	Approuvée à l'unanimité
2024-09	Tarif des redevances d'occupation du domaine public communal à titre commercial	Approuvée à l'unanimité
2024-10	Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité. (En application de l'article 3-2° de la loi 84-53 du 26/01/1984) pour les postes d'ASVP	Approuvée à l'unanimité
2024-11	Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité. (En application de l'article 3-2° de la loi 84-53 du 26/01/1984) pour le poste de secours de la plage de Campomoro	Approuvée à l'unanimité

- Affichée à Campomoro, le 16 Février 2024
- Mis en ligne sur le site internet le 19 Février 2024



Le Maire, Don Georges SIMEONI